L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

69e ANNEE (7e Série)
N° 23. — 4 JUIN 1959

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La disparition de Port-Bergé, à Madagascar. — II. Les méfaits de l'insémination artificielle. — III. Le centenaire de Camille Jullian. — IV. La planète Pluton. — V. Hypothèse de cosmogonie solaire. — VI. Le Centenaire de Tocqueville. — VII. Le soulèvement tibétain. — VIII. Krouchtchew et l'abbé Kneipp. — IX. Bonaparte vu par un Anglais en 1802. — X. Le franc lourd. — XI. Une soutenance en Sorbonne sur Libermann.

I

La disparition de Port-Bergé, à Madagascar

La France et le monde entier ont appris avec effroi et douleur la catastrophe qui a frappé, à la fin du mois de mars, la grande île de Madagascar. Les grands élans de fraternité humaine et chrétienne qui se sont manifestés, en cette circonstance, sont venus heureusement apporter quelque consolation aux malheureux malgaches. Mais il faudra plusieurs années pour réparer le désastre. Nous avons reçu de la mission catholique de Port-Bergé, l'un des lieux les plus gravement atteints, une lettre que nous devons communiquer à nos lecteurs.

Déjà le 21 mars, il s'était produit une crue extraordinaire de la rivière Bemarivo, qui baigne la ville, mais le lendemain, jour des Rameaux, la décrue s'amorça et les craintes se dissipèrent. Bientôt cependant la radio annonçait un nouveau cyclone se dirigeant vers Mananara, assez loin au nord-est de l'île. Alors que la première crue n'était pas résorbée, il s'en forma une seconde, et le Jeudi saint, 26 mars, l'eau montait. Le Vendredi saint, la situation se fit inquiétante. L'office, annoncé pour 18 heures, ne groupa que huit personnes. On récita le chapelet, l'âme angoissée et chacun de retira.

Il y avait à Port-Bergé une maison préparée pour recevoir des religieuses, attendues au mois d'août. Cette maison paraissait solide et nombreux furent les gens de la ville basse qui vinrent y chercher refuge, en traînant avec eux tout ce qu'ils avaient de précieux. Vers 20 h. 45, un bruit sourd se fit entendre. C'était la façade de la maison qui venait de s'écrouler d'un seul coup, sous la poussée des eaux ; la maison entière en était envahie, jusqu'à 50 cm de hauteur. Heureusement toutefois, il n'y eut pas de victime. Tant bien que mal, à la lumière de ce qu'on nomme là-bas un « pétromax », le déménagement put se faire.

Comme l'église avait toujours résisté aux intempéries depuis sa construction en 1916, on crut que l'on serait là au moins en sûreté. Entre la Mission et la ville, l'eau atteignait maintenant 1 m. 50. Mais le péril ne cessait de grandir, la crue s'accentuait à raison de 30 cm par heure. Les Malgaches disaient aux Pères : « Il faut s'en aller d'ici ! » C'était plus sage en effet. L'eau arrivait aux fondations de la Mission et la cuisine en briques s'était écroulée. En quittant la Mission, on avait de l'eau jusqu'à la poitrine. Les deux Pères furent accueillis à bras ouverts chez l'adjoint au chef du District. Il était 22 h. 40. — Bientôt la maison de l'adjoint était menacée à son tour.

On se dirigea vers l'hôtel Vardas, construit au point le plus élevé de Port-Bergé. L'hôtel était plein de monde. Il fut possible cependant d'y prendre un peu de repos, mais en se levant, dès 4 h. 30, on constata que l'eau montait encore et que l'hôtel même était déjà envahi. Avec des tonneaux vides, les gens avaient construit des radeaux qui furent un peu après d'une grande utilité, pour sauver des vies humaines. Vers 6 heures du matin, la menace de la crue se fit si pressante qu'il devint nécessaire de prendre une décision. Où aller? L'eau montait toujours. Il fallait fuir à tout prix.

Les radeaux pouvaient servir à transporter les réfugiés jusqu'à la mission adventiste, située en un point moins exposé. Ce fut une ruée vers les chalands de fortune. Plus de 1500 personnes voulaient embarquer à la fois. Aucune autorité pour mettre de l'ordre dans les départs. Cette fois encore cependant, il n'y eut pas de victime. Peu à peu sur les radeaux, on se portait vers la mission adventiste. Vers 10 heures, les maisons commencèrent à s'écrouler, dans un vacarme infernal. L'hôtel était envahi. Les missionnaires avaient dû monter à l'étage. Les écroulements se poursuivaient de plus en plus.

Ce ne fut qu'à 11 h. 30 que les Pères furent à même de s'embarquer à leur tour. Il y avait plus d'un mètre d'eau dans la cour de l'hôtel et l'un des Pères, avec un jeune blanc, dut s'échapper par une fenêtre du premier étage, à l'aide d'un manguier, pour passer de là dans le chaland.

Au début de l'après-midi du Samedi saint, 28 mars, tous les habitants de Port-Bergé sont sur la colline. Elle est devenue une véritable fourmilière humaine. L'eau monte toujours inexorablement. Les salles et le temple des adventistes sont menacés, mais la pluie s'est arrêtée. Une lueur d'espoir apparaissait. Il y avait là près de 2.000 personnes qui s'installèrent comme elles purent, par familles, pour la nuit. Vers minuit, nouvel orage, nouvelles craintes. On suivait la montée des eaux en plantant sur les bords des bouts de bois.

L'orage passa. L'eau cessa de monter. A 3 h. du matin, au grand jour de Pâques, la décrue s'amorçait. Les nerfs se détendirent. Ce fut une bénédiction du ciel tout de même qu'il n'y eut aucune victime. Quelle fête de Pâques ! Les Malgaches eux-mêmes disaient : « C'est votre plus grande fête ! — C'est malheureux, mais que faire ? » Dans cette même nuit, deux femmes accouchèrent, et l'une d'entre-elles mit au monde deux jumeaux. Il fut possible de les transporter au terrain d'aviation d'où elles furent évacuées sur Majunga.

Au matin de Pâques, vers 8 heures, l'un des missionnaires, l'auteur de la lettre que nous résumons, put partir en pirogue avec un Européen, M. Gras. Les eaux avaient baissé d'environ 25 cm. Dans le haut de la ville, il restait deux mètres d'eau. De la ville basse on ne voyait plus que les toitures. Plus à l'est, tout avait disparu. De l'hôtel, dont une aile s'était effondrée, il ne restait que les murs extérieurs et la toiture.

« A la mission, quelle désolation ! l'école, bâtiment de trois salles, effondrée ; la maison des Sœurs complètement détruite à l'exception de la partie que nous venions d'y ajouter. Le clocher et le chœur de l'église étaient debout, mais la nef était, elle aussi, complètement détruite. La maison des Pères n'était plus qu'un tas de ruines. Le magasin nouvellement construit, plus à l'ouest, était encore sous l'eau jusqu'à la faîtière — environ 4 m. 50 d'eau. »

On estime que la crue totale a été de 15 à 17 mètres. Une odeur pestilentielle s'est ensuite répandue, en raison des cadavres d'animaux. Port-Bergé est détruit à 90 %. Le service médical se dévoue inlassablement pour distribuer des remèdes et désinfecter la ville. Si l'on reconstruit cette petite cité, il faudra la déplacer du côté du camp d'aviation, en terrain plus élevé, en un endroit où il y a de l'eau toute l'année et pas seulement à la saison des pluies, mais où l'on sera toutefois à l'abri des inondations.

« La Mission attend également la décision définitive. Ce matin, mercredi — 1er avril — nous avons commencé le déblaiement, pour essayer d'ouvrir le magasin au culte pour dimanche prochain. Il faudra des mois pour récupérer les matériaux sous les décombres. Et où loger ? Que manger ? Espérons que Dieu qui nous a éprouvés si durement nous donnera aussi la force de continuer son travail. »

« Nous n'avons pas dit la messe pendant 13 jours. Nous sommes très fatigués, mais en bonne santé. Nous n'avons plus rien. Le transfert de Port-Bergé est décidé. Il faudra reconstruire tous les bâtiments. Merci de ce que vous pourrez faire pour nous ! Quelle terrible épreuve ! Priez pour que nous ayons le courage de recommencer à zéro ! Trente années de travail anéanties ! »

La mission de Port-Bergé compte deux Pères du Saint-Esprit. Elle fut fondée en 1928. En marge de sa lettre si déchirante, le Père qui nous écrit s'excuse de formuler une demande : Ceux de nos lecteurs qui auraient la charité de lui envoyer des livres usagés, pour remonter leur pauvre bibliothèque entièrement ravagée, pourraient les adresser à la Procure des PP. du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, à Paris-ve.[1]

[1] Bien spécifier que c'est pour la Mission de Port-Bergé. Le C. c. p. de la *Mission catholique, de Majunga*, est : Tananarive, 39.66.

II

Les méfaits de l'insémination artificielle

A plusieurs reprises déjà *l'Ami* a parlé de l'insémination artificielle (voir 1947, p. 813, et 1948, p. 97). Si nous y revenons aujourd'hui, c'est pour rendre compte d'un article alarmant, publié par *Constellation*, dans son numéro de mai 1959, sous ce titre : « *Les 150.000 enfants de l'insémination artificielle* ».

L'article, signé Jacques Lubin, donne des chiffres vraiment effarants. Il y aurait, à l'en croire, déjà 150.000 *bébés-éprouvette* — c'est le nom qu'on leur donne — rien qu'aux U.S.A. Il en naît, paraît-il, 2.000 à New-York, par an. Cette « peste » — car c'en est une — a gagné l'Europe, où l'on aurait déjà *par an* 15.000 naissances de cette sorte, dont 10.000 en Angleterre, quelques milliers en France, un millier en Allemagne et en Italie. Certains gynécologues réclament même que les frais du traitement soient pris en charge par la Sécurité sociale, et ces frais sont très élevés : 1.000 dollars aux U.S.A., 100.000 francs à Paris, plus 20.000 francs de prime pour le « donneur » qu'on appelle aussi « le père biologique ».

Tout cela est absolument monstrueux. La revue des jésuites de Rome, *Civiltà cattolica*, consacre en ce moment même une série d'articles, par le P. S. Lener, à ce problème, sous le titre : « *L'insémination artificielle constitue-t-elle un adultère ?* » La série commencée le 20 janvier 1959, et poursuivie le 4 avril, ne sera terminée que dans un prochain article. Mais le P. Lener, tout en nous révélant les incertitudes et les contradictions des juristes sur ce point, ne cache pas son sentiment, qui est le suivant : la pratique de l'insémination *hétérologue*, c'est-à-dire d'un autre père que le mari, est sûrement un adultère.

Mais que disent les médecins ? Au fond, les grands coupables, ce sont eux, puisque sans leur concours, il n'y aurait pas d'insémination. Or, sont-ils assez attentifs aux inconvénients qui peuvent surgir de cette pratique insensée ? Les inconvénients sont nombreux. En voici quelques-uns :

— 1° La maman qui, soit avec le consentement de son mari, soit sans ce consentement, a voulu avoir un enfant, par cette méthode, parce qu'elle n'en avait pas de son mari, est la plupart du temps anxieuse de savoir qui est le « père » de son enfant, alors que le médecin refuse de le lui dire. Il y a quelques mois, les journaux américains annonçaient en titres énormes : « Le vol le plus sensationnel du siècle ! » Il s'agissait du vol exécuté dans le cabinet d'un grand spécialiste de l'insémination, le Dr E. Georgett, à Los Angeles, à qui on avait dérobé tous ses dossiers. Sur ses fiches figuraient les noms de plus de 500 actrices ou vedettes de cinéma. On sut bientôt que l'instigatrice du vol était tout simplement l'une des clientes du docteur, Mrs Jeanne Eagle, que la curiosité irrésistible avait poussée à faire perpétrer ce vol, pour savoir le nom du « donneur » dont elle avait eu un enfant !

— 2° Ce qu'il y a de plus grave dans l'insémination, — en dehors de l'offense faite à la loi divine du mariage, — c'est l'incertitude créée par

l'anonymat du « donneur ». Il est impossible à un médecin de garantir scientifiquement que le donneur choisi n'est pas affligé d'une tare héréditaire demeurée inaperçue.

— 3° Pour se préserver contre la curiosité des intéressés, les médecins américains font signer au couple qui a recours à l'insémination la déclaration suivante :

« Nous nous engageons sur l'honneur à ne jamais demander au médecin ni le nom, ni une information quelconque sur la race, la nationalité, les signes particuliers, le caractère du donneur. Nous sommes d'accord pour détruire après l'insémination toutes les informations et toutes les pièces concernant son origine. Le donneur doit rester inconnu pour toujours. »

Mais un tel engagement ne révèle-t-il pas, à lui seul, ce qu'il y a de louche, de peu moral, dans l'insémination, puisqu'il faut l'entourer d'un tel mystère ? De fait, on constate que bien des maris, après avoir donné leur consentement, le regrettent, et, dans 50 % des cas, supplient le médecin d'interrompre la grossesse obtenue à grand-peine : en ajoutant ainsi un avortement à l'adultère ! Nous sommes en pleine horreur ! Qu'on imagine la colère de certains maris. On en cite un qui criait à un gynécologue : « On devrait vous pendre, vous, le donneur et tous ceux de votre espèce ! »

Les faits les plus baroques peuvent se produire en effet. Voici un mari : il n'a pas donné d'enfant à sa femme ; il consent, sur ses instances, à l'insémination, et il a ainsi un fils qu'il endosse et qui se nomme Gérard. Mais, après coup, il a lui-même de sa femme un fils, appelé John. Ce papa ne veut plus entendre parler de l'aîné qui n'est pas le sien, et qui n'est venu au monde que sous le prétexte invoqué par sa femme qu'il ne pouvait avoir d'enfant. Et comme il s'agit d'un « pétrolier » du Texas, avec une fortune énorme, il entend déshériter Gérard, pour garder toute sa fortune à John. Mais quel sera donc le sort du malheureux Gérard qui ignore le mystère de sa propre naissance ?

Autre exemple : un couple divorce. Le mari veut avoir droit sur les deux enfants du foyer. Mais la femme déclare, toute en furie, au juge du divorce : « Mon mari n'a aucun droit sur ces deux enfants, car ils sont issus de l'insémination artificielle ! »... Que répondre à cet argument ?

Par ailleurs, les parents de tels enfants sont poursuivis par la crainte qu'une loi intervienne pour que les enfants, nés de cette manière, soient déclarés comme tels aux autorités civiles ou judiciaires. Récemment, le *News Chronicle* en Angleterre, ayant ouvert une enquête sur cette question, reçut d'une maman, la lettre suivante qui fut publiée :

« J'ai un merveilleux petit garçon de cinq ans. Nous l'adorons, bien que mon mari ne soit pas son père. Il nous suffit de le regarder pour savoir que nous avons bien agi. La seule chose qui nous tourmente, c'est qu'un jour une loi n'oblige à enregistrer les enfants nés par ce procédé, car ni nous ni notre enfant ne pourrions survivre à cette vérité. »

Cette lettre n'est-elle pas navrante d'inconscience morale ?

La conclusion de l'article que nous analysons est formelle. Puisqu'il y a dans toute la pratique de l'insémination tant de points qui heurtent violemment la morale humaine — sans même parler de la morale religieuse et chrétienne, — puisque la seule sauvegarde des enfants ainsi venus au monde est un secret, dont de nombreux exemples démontrent qu'il est si difficile à garder, « ne vaut-il pas mieux interdire franchement l'insémination artificielle » et la réserver aux bêtes ? Les juristes ne savent que penser. Et pourtant il est des questions qu'on ne peut s'empêcher de poser :

— Quel est le père, selon la loi, d'un enfant né par insémination artificielle ? De quel droit considérer le père apparent pour le vrai père, puisqu'il ne l'est pas, et qu'il n'a pas adopté légalement l'enfant qui est né en dehors de lui ?

— Qui est responsable des tares héréditaires qui pourraient apparaître chez l'enfant ?

— Quelle peut être la mentalité de celui qu'on appelle tantôt le donneur, tantôt le « père biologique » ? Comment cet homme peut-il se désintéresser de ceux qui sont ses vrais enfants ? D'autant plus que, là encore, on donne des chiffres incroyables : un médecin américain, qui a consenti à être « donneur » est regardé comme le père de 75 enfants ! Des spécialistes se sont livrés à des calculs invraisemblables, pour établir qu'un homme moyen peut devenir ainsi le père de 20.000 enfants !

— Enfin, quelle est la situation de l'enfant-éprouvette du point de vue de l'héritage légal ?

Dernières lignes de l'article :

« Cette ignorance suffit à faire peser sur la tête de tous les enfants conçus ainsi une véritable malédiction sociale. N'est-ce pas suffisant pour détourner toutes les femmes vraiment soucieuses du bonheur de leurs enfants, d'un procédé condamné, pour le moment, à la clandestinité ? »

Il est évident que du point de vue catholique, on doit être encore bien plus sévère et plus catégorique.

III

Le centenaire de Camille Jullian

« Il y a cent ans, le 15 mars 1859, naissait à Marseille, un historien qui eut, plus que tout autre peut-être, le don d'évoquer le passé, de le faire surgir autour de nous, d'en faire sentir les liens étroits avec notre vie de tous les jours. »

C'est par ces lignes que M. Jean Longnon commence, dans *La Revue des Deux-Mondes*, du 1er avril, une étude sur Camille Jullian. Ce nom est attaché à l'un des grands ouvrages d'histoire de ce siècle, les huit volumes de l'*Histoire de la Gaule* qui fut publiée de 1907 à 1928 (Paris, Hachette).

Jullian rappelait volontiers qu'il descendait de protestants cévenols. On discerne dans son œuvre des signes de cette ascendance : le souci de l'exactitude, l'austérité des jugements, l'horreur des guerres, des conquêtes et des empires. Il était originaire de Calvisson, près de Nîmes, et avait été nourri aux environs de ce village, à Aigues-Vives. Il fut le frère de lait de Gaston Doumergue, qui racontait volontiers que ses parents avaient coutume de lui dire :

« Tu vois le fils Jullian, c'est un des meilleurs élèves du lycée de Nîmes ; tâche, quand nous te mettrons au lycée de Nîmes, d'être aussi bon élève que lui. »

Il n'avait que 14 ans, en 1873, lorsqu'en lisant l'*Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry, qu'il avait eue comme livre de prix, il se disait qu'il aimerait à refaire cette histoire à sa manière. Il devait tenir parole. En attendant, il se fit le Vercingétorix du lycée de Marseille, en prenant la tête d'une révolte contre ce qu'il estimait une injustice. On le mit à la porte, mais ce ne fut que pour un temps. Il put finir ses études à Marseille pour passer de là à l'Ecole normale. Il subit dans cette célèbre maison deux influences décisives, celle de Fustel de Coulanges en histoire et de Vidal de la Blache, en géographie. C'étaient les deux plus grands maîtres d'alors. Il disait du premier :

« Ce que Fustel m'a appris, ce n'est pas seulement de cultiver l'histoire comme une science, mais de la pratiquer comme une vertu. »

Du second, il reçut l'initiation de l'influence du sol sur un peuple.

Reçu le premier à l'agrégation d'histoire, en 1880, on l'envoie à Rome. Il y passera deux ans, qu'il complètera par une année d'études en Allemagne, où il suit les cours de Mommsen. Tout en rendant justice aux grands historiens allemands tels que Mommsen, Hirschfeld et Ranke, il a voulu connaître leurs méthodes afin de réagir à la française contre elles. Que leur reproche-t-il ? Un abus de l'érudition voyante, obsédante, étouffante, au détriment de la vie, de la puissance d'évocation et de résurrection.

Il rentre en France, en octobre 1883, comme professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Ses thèses de doctorat portent sur l'histoire romaine : *Transformation politique de l'Italie sous les empereurs romains*. Et il va très tôt commencer à publier toute une série de livres du plus puissant intérêt. Mais il sera plus encore un maître, un conférencier passionnant, dont l'enseignement d'une valeur exceptionnelle se déploiera 22 ans à Bordeaux, puis 25 ans au Collège de France.

« Petit, mince, une mèche de cheveux noirs retombant sur la temps droite, l'œil vif derrière le lorgnon en bataille, il parlait d'un débit rapide et scandé par l'accent de Marseille, captivant son auditoire par l'évocation du milieu qu'il décrivait : à sa voix, le passé se reconstruisait et s'animait, il revivait avec ses formes précises et ses vives couleurs... »

Ce sont ces derniers traits qui distinguent l'érudition française de l'allemande et il y tenait avec raison.

Il y avait en lui la fougue d'un méridional, mais freinée par son amour de la précision et de la vérité. On retrouverait dans sa vie, en maintes occasions, le goût de la galéjade marseillaise, la gaieté, l'exubérance de ses origines. Mais il avait aussi une ardeur incomparable au travail. Il a laissé une liste impressionnante de grands travaux. Citons quelques titres : *Mélanges d'épigraphie bordelaise* (1884) ; — *Inscriptions romaines de Bordeaux* (1886) ; — *Ausone et Bordeaux* (1893) ; — *Histoire de Bordeaux*, des origines à nos jours (1895).

Mais le voici qui s'intéresse à la Gaule. Il publie cinq volumes posthumes de son maître Fustel de Coulanges, puis un manuel d'archéologie et d'histoire gallo-romaine, qui a pour titre *Gallia* (1892), enfin son *Vercingétorix* (1900), livre coloré et puissant, qui consacre sa réputation. On crée alors exprès pour lui au Collège de France une chaire d'Antiquités nationales ; il y est nommé en 1905. A cette date, les deux premiers volumes de sa grande *Histoire de la Gaule* sont entièrement rédigés. Il s'installe à Paris, où il est heureux de fréquenter les érudits avec qui il est déjà en relations épistolaires, parce qu'ils travaillent dans le même secteur que lui, Henri Arbois de Jubainville, Auguste Longnon, surtout. Ses cours attirent un nombreux auditoire de tous les âges. En 1908, il avait été élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il y faisait de fréquentes communications, toujours marquées par son ardeur à convaincre.

« Sous sa parole rapide et martelée, a écrit M. Carcopino, d'originales vérités jaillissaient de rapprochements imprévus et s'exprimaient avec une vigueur empoignante, avec une verve gamine qui, relevée d'une pointe savoureuse d'accent méridional, détendait ses auditeurs, à l'instant où leur raison était conquise. »

A la sortie des séances, ayant enfilé son pardessus n'importe comment, il continuait la discussion, dans la rue, sur le trottoir, soulignant de ses gestes, et parfois rattrapant son équilibre comme il pouvait, ses démonstrations.

L'Académie française le reçut dans son sein en 1924. Il y trouva des hommes que leur immense érudition y avaient conduits comme lui : Bédier et Mâle. Il se montra assidu aux travaux de l'illustre assemblée, et toujours avec cette exubérance qui lui était propre. A ce propos, Louis Madelin racontait une anecdote bien amusante. L'Académie discutait, pour son Dictionnaire, l'expression *moustache à la gauloise*. Jullian proteste, s'indigne, demande la suppression de cette expression. Il soutient que les Gaulois étaient rasés. On ne veut pas l'en croire.

« Devant la résistance qu'au cours de la discussion il désespérait, un instant, de vaincre, on vit notre confrère, écrit Madelin, comme soulevé par une sainte colère ; car, debout, et sortant même de sa place, il ne trouvait plus que ces mots menaçants : Vous verrez ! vous verrez ! comme si les mânes de Vercingétorix et de ses compagnons devaient tirer vengeance de cet affront. »

De fait, le fameux *Gaulois blessé* du Capitole est rasé. Dans nombre de bas-reliefs, les Gaulois sont représentés sans moustaches. Par contre, au musée de l'armée, les chefs gaulois sont reproduits avec de grosses moustaches, ce qui est probablement une erreur.

Ajoutons que de 1926 à 1929, il se crut sûr de discerner, à Glozel, auprès de faux indubitables, des tablettes magiques bien authentiques de l'époque gallo-romaine [2].

Camille Jullian mourut le 13 décembre 1933, après avoir été frappé, dans l'hiver de 1929 à 1930, d'une congestion cérébrale qui lui avait enlevé toute faculté de travail, sans rien lui ravir de sa bonté, de sa fidélité, de sa générosité.

[2] On nous assure que cette histoire de Glozel, qui va être reprise par le chanoine Léon Côte, curé de Vichy, a besoin d'être soigneusement révisée et débarrassée de ses éléments passionnels et injustes.

On peut retenir au sujet de son *Histoire de la Gaule*, même si on en critique certains points, ce jugement émis en 1910 par le philologue allemand Meusel, éditeur de César : « C'est une œuvre dont lui et la France pourront être fiers. »

IV

La planète Pluton

S'il est une science qui évolue rapidement, depuis vingt-cinq ans, c'est bien l'astronomie. On a peine, quand on est simple amateur, comme nous, à se tenir à jour. De nombreux savants, en effet, sont à l'œuvre, se spécialisant, se complétant, rivalisant entre eux, émettant des hypothèses, corrigeant celles qui sont en cours, renouvelant sans cesse le sujet, et se sentant soutenus au surplus par l'extraordinaire engouement qui s'est emparé du grand public, depuis le lancement du premier Spoutnik, pour les voyages interplanétaires. C'est un jeune astronome américain Owen Gingerich, professeur au collège Wellesley et qui prépare une thèse de doctorat pour l'Université Harvard, qui nous entretient de Pluton, dans *Scientific American* d'avril 1959, sous le titre suivant : *Le Système solaire au-delà de Neptune.*

Au-delà de Neptune, nous ne connaissons pour l'instant qu'une planète qu'on a nommée Pluton, et qui a des allures assez extraordinaires. Pluton n'a été découvert qu'en 1930. On crut à l'époque que cette découverte était un nouveau triomphe de la spéculation basée sur la mécanique newtonienne (on sait que ce fut ainsi que Leverrier découvrit déjà Neptune). Les perturbations constatées dans les orbites de Neptune et d'Uranus firent conjecturer l'existence d'une planète inconnue. De fait, on la découvrit au lieu marqué. Mais actuellement il ne manque pas d'astronomes pour penser que, malgré tout, cette découverte fut un heureux hasard. L'astronome Lowell l'avait annoncée dès 1919. Ce ne fut qu'en 1929, que la nouvelle planète fut identifiée par Clyde Tombaugh, assistant à l'observatoire Lowell, à Flagstaff (Arizona). Prenant deux photographies successives, à six jours d'intervalle, de la région présumée où devait se trouver la planète, il notait sur les deux plaques le déplacement d'un objet inconnu. A la suite de nouvelles expériences faites en janvier 1930, on put, le 13 mars 1930, pour l'anniversaire de la naissance de Lowell, annoncer au monde la découverte de Pluton et donner quelques-unes de ses caractéristiques. C'était un astre bien petit, et dont la distance du soleil oscille entre 7 milliards 400 millions de kilomètres à l'aphélie, et 4 milliards 500 millions au périhélie, ce qui fait une différence de 2 milliards 900 millions, entre les positions extrêmes. En d'autres termes, la lumière solaire met environ 4 heures et demie à atteindre Pluton, au plus près, et 7 heures au point le plus éloigné. Nous reviendrons dans un instant sur ce dernier chiffre.

En considérant le premier, on note que Pluton, au périhélie, est plus proche du soleil que Neptune. De fait, au début de l'an 1979, l'orbite de Pluton ayant croisé celle de Neptune, restera pendant vingt ans, plus proche du soleil que celle de Neptune, de plus de 450 millions de km, quand il atteindra le maximum de son périhélie en 1989. Même alors, pourtant Pluton ne sera pas plus brillant que Triton, l'un des deux satellites de Neptune. Cette particularité de croiser l'orbite de Neptune a conduit des astronomes à penser que Pluton pourrait être un ancien satellite de Neptune qui se serait évadé. A la suite de la découverte de Pluton, on fit une soigneuse révision des archives photographiques de l'observatoire du Mont-Wilson et l'on constata que Pluton y figurait dès 1919, mais on ne l'avait pas remarqué alors, parce que cette planète y était environ 1000 fois moins brillante que Neptune.

Alors les astronomes furent pris dans un dilemme. Si Pluton était si peu lumineux en raison de sa petitesse de volume, il ne pouvait pas avoir une masse importante, et dans ce cas, il ne pouvait pas causer les perturbations constatées dans Neptune et Uranus ; si pourtant ces perturbations venaient bien de Pluton, il fallait que sa masse fut extraordinairement élevée par rapport à son volume.

De nombreuses observations ont été faites pour tâcher de mesurer le diamètre et la masse de Pluton. Les travaux de Kuiper et Humason, avec le télescope du Mont-Palomar, ont abouti à déterminer le diamètre, qui serait de 5.788 km, alors que celui de la Terre est de 12.740.

Pluton a donc un volume très inférieur à celui de la Terre. Or, on pensait que sa masse, pour qu'on puisse lui attribuer les perturbations de Neptune et d'Uranus, devait être du même ordre de grandeur que celle de la Terre. Il s'ensuivrait que la densité de Pluton serait 10 fois supérieure à celle de notre globe et plus de cinq fois supérieure à celle du plomb, ce qui paraît énorme.

Par contre, si l'on n'accorde à Pluton qu'une densité analogue à celle de la Terre, sa masse devient si faible qu'on ne s'explique plus son influence sur Uranus et Neptune. C'est pour ces motifs que l'on se demande si sa découverte n'a pas été une simple coïncidence et non l'effet du calcul. L'astronome Brouwer parle, à ce sujet, de « fantastique coïncidence ».

Ce qui contribue à faire penser que Pluton peut bien être un ancien satellite de Neptune qui s'est soustrait à l'attraction de cette planète (dont la masse imposante est égale à 17,2 fois celle de la terre) c'est l'excentricité de son orbite. Cette hypothèse formulée en 1933 par Issei Yamamoto, de l'observatoire de Kyoto, a été reprise par R. A. Lyttleton, de l'Université de Cambridge, qui suppose même d'après ses propres calculs que ce fut la rencontre de Pluton avec Triton, satellite de Neptune, qui a éjecté Pluton hors de son orbite ancienne pour en faire une planète solaire.

On n'est pas rigoureusement sûr que Pluton est bien la dernière planète du système solaire. On a quelques raisons de croire qu'il pourrait y avoir une ou deux planètes plus éloignées encore. Mais aucune certitude n'existe encore à ce sujet. En tout cas ce n'est pas l'espace qui manque. Et c'est un point qu'il nous faut noter ici avec soin. Nous avons dit qu'un rayon de lumière partant du soleil met sept heures à atteindre Pluton, lorsqu'il est à son aphélie. Or, pour atteindre l'étoile la plus

proche, c'est-à-dire un autre soleil, peut-être entouré, lui aussi, de son cortège de planètes, ce même rayon de lumière mettra 35.000 heures !

La plus proche étoile est donc 5.000 fois plus éloignée que la plus lointaine planète ! Et il existe, dans le reste de l'univers, des « vides » immenses du même genre. Par exemple, on estime que notre galaxie fait partie d'un *groupe de 17 galaxies,* qui se trouvent dans un rayon de un million d'années-lumières. Mais au-delà, il y a un vide de 8 millions d'années-lumières, avant d'arriver à un autre groupe de galaxies. Et on estime à un milliard au moins le nombre des galaxies, ainsi rapprochées par groupes, séparés par d'énormes intervalles, et cela jusqu'à la distance de 2 milliards d'années-lumière, qui est la limite où atteignent nos plus puissants télescopes.

Mais après cette digression, il nous faut revenir à Pluton, et aux conclusions que l'on tire du fait présumé de son ancienne qualité de satellite de Neptune.

V
Hypothèse de cosmogonie solaire

C'est là-dessus, en partie, que l'on fonde une hypothèse récente de cosmogonie solaire. Comme notre soleil n'est qu'une étoile *quelconque* au sein de notre *quelconque* galaxie, toute hypothèse valable sur la formation du système solaire a des chances de nous éclairer sur la formation du reste des étoiles, du reste de l'univers, c'est-à-dire de toute la cosmogonie en général. Et c'est cela qui en fait l'importance.

Nous reprenons donc le même article d'Owen Gingerich, pour y trouver, *in fine,* l'hypothèse la plus répandue actuellement sur l'origine du système solaire.

D'après cette hypothèse, le soleil et les planètes se sont condensés à partir d'une masse très étendue de gaz et de poussière cosmique ; d'où le nom de « théorie gaz-poussière ». Selon Kuiper, représentant le plus qualifié de cette théorie, le point de départ aurait été la contraction ou condensation, sous la pression de sa propre gravitation, d'un nuage froid de gaz et de poussière cosmique. La rotation de ce nuage sur lui-même aurait mis en action une force centrifuge qui agit contre la force de gravitation et transforme le nuage en un disque aplati, tournant sur lui-même. A mesure que le nuage se contracte et gagne en densité, les instabilités locales le brisent et le décomposent en unités qui gravitent à leur tour, autour du centre, qui sera un jour le soleil. Il y a donc au centre un proto-soleil, et des protoplanètes réparties du centre à la périphérie. Les proto-planètes ne vont pas nécessairement se condenser en planètes. Les attractions exercées par le proto-soleil vont agiter ce monde des proto-planètes, en empêcher çà et là les éléments de se constituer en sphères planétaires. L'exemple le plus frappant de ces perturbations est celui que nous fournit l'anneau de Saturne. L'attraction de Saturne a empêché la matière contenue dans son anneau de se former en satellite. Saturne et son anneau — on devrait dire : *ses anneaux,* car celui que nous voyons est formé d'innombrables anneaux joints ensemble — représentent donc les vestiges d'une protoplanète discoïdale.

Les théoriciens admettent que la masse des protoplanètes dépassait considérablement — 100 fois peut-être — la masse totale actuelle des planètes. Sous la pression des radiations du proto-soleil, 99 % de cette masse s'est évaporée ou dispersée dans l'espace, et se trouve actuellement répartie dans ce « trou » immense qui sépare le soleil de la plus proche étoile. La dispersion de la matière se poursuit encore, bien qu'à un taux très réduit. Les éléments les plus légers, hydrogène et hélium, qui formaient la presque totalité du nuage primitif, se sont échappés. La terre, par exemple, n'en a presque rien retenu. Elle n'a conservé, en raison de la faiblesse de son attraction, que les éléments lourds. C'est ce qui fait que notre planète a une densité moyenne si considérable : environ cinq fois celle du soleil. Les planètes plus massives, telles que Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, ont beaucoup mieux retenu leurs éléments légers, et elles ont une densité moyenne beaucoup moins forte. Dans cette lutte pour retenir les éléments légers, ces planètes majeures ont acquis un nombre de satellites proportionnés à leur masse. Ainsi le Proto-Jupiter s'est décomposé en Jupiter et en ses douze satellites actuellement connus. Pendant la période de formation du Proto-Jupiter, qui était la plus grosse masse détachée du nuage primitif solaire, il a dû y avoir un plus grand nombre encore de satellites, dont plusieurs se sont échappés. Seuls sont restés d'abord les cinq satellites les plus rapprochés. Avec cette planète, cela formait comme un système-miniature, analogue au système solaire d'ensemble. Les sept autres satellites de Jupiter, qui ne sont pas répartis à des distances régulières et qui n'ont pas des orbites de même sens ou dans le même plan, sont, croit-on, des satellites « capturés » ou « recapturés » après s'être échappés. D'autres satellites du Proto-Jupiter ont pu devenir des astéroïdes tournant autour du soleil et parmi ceux-ci ont pu se recruter nos comètes.

Cette théorie expliquerait ce qui est arrivé à Neptune et à Pluton. Il y eut un Proto-Neptune, et les deux satellites actuels de Neptune représentent des « captures » de ce Proto-Neptune. En effet, l'un d'eux, Triton, a une orbite rétrograde, marchant en sens inverse de Neptune. Et l'autre, Néréide, a une orbite très excentrique.

Nous en arrivons ainsi à Pluton. L'inclinaison considérable de son orbite suggère qu'il s'est jadis évadé de Neptune, mais qu'il n'a pas été recapturé. Il serait difficile autrement d'expliquer que son orbite interfère, durant vingt ans, avec celle de Neptune, et qu'il soit, pendant ces vingt ans, comme il arrivera de 1979 à 1999, plus proche du soleil que Neptune. En 1956, il a été établi que Pluton tourne sur lui-même en 6 jours 39, alors que la plupart des autres planètes massives tournent en 10 ou 15 heures seulement et notre Terre en 24. Selon Kuiper, Pluton tournait à l'origine en 6 jours 39, à la fois autour de Neptune et sur lui-même ; il a gardé le même rythme dans son actuelle rotation autour du soleil, bien que cette seconde rotation lui demande 249 ans et 76 jours.

Au-delà de Pluton, il est probable que la matière légère, évaporée du nuage solaire primitif, n'a pu former autre chose que nos comètes, dont les orbites sont immenses, mais dont les éléments sont ultra-légers.

Pourtant on n'exclut pas la possibilité que trois ou quatre autres satellites du Proto-Neptune se soient évadés comme a fait Pluton, mais leur extrême petitesse ne laisse de chances de découvertes que par des instruments encore plus perfectionnés que ceux dont nous disposons actuellement.

VI

Le Centenaire de Tocqueville

En 1859, mourait à l'âge de 54 ans, Alexis-Charles-Henri-Maurice Clérel de Tocqueville. On s'accorde à voir en lui l'un des esprits les plus pénétrants et les plus nobles du siècle passé. C'est M. Raymond Isay qui lui consacre, dans *La Revue des Deux-Mondes* du 1er mai, un article qui a pour titre : « *Les oracles de Tocqueville* ». Et ce titre tend de prime abord à nous le donner pour une sorte de prophète.

Il était né au château de Verneuil (Seine-et-Oise) en 1805. Par sa mère il se rattachait à Malesherbes, et une sœur de sa mère était mariée au frère de Chateaubriand. Le grand homme, que le *Génie du Christianisme* avait déjà rendu célèbre, était reçu parfois à Verneuil. Le jeune Alexis fut transporté par l'étincelante conversation de Chateaubriand. Celui-ci, du reste, ne cessera de parrainer Tocqueville et ce sera grâce à lui qu'il sera reçu de si bonne heure à l'Académie française. Le jeune homme s'est engagé dans la carrière judiciaire. Mais il a coutume d'observer, de juger, de prévoir. Il a lui-même admirablement défini sa position intellectuelle dans une lettre du 22 mars 1837, à son ami britannique, Reeve :

« Faisant moi-même partie de l'ancienne aristocratie de ma patrie, je n'avais point de haine ni de jalousie naturelles contre elle ; et, cette aristocratie étant détruite, je n'avais point non plus d'amour naturel pour elle ; car on ne s'attache fortement qu'à ce qui vit... J'en dirai autant de l'élément démocratique. Aucun intérêt ne me donnait une pente naturelle et nécessaire vers la démocratie ; et je n'en avais reçu personnellement nulle injure. Je n'avais aucun motif particulier de l'aimer ni de la haïr, indépendamment de ceux que me fournissait ma raison. En un mot, j'étais si bien en équilibre entre le passé et l'avenir, que je ne me sentais naturellement et instinctivement attiré ni vers l'un ni vers l'autre, et je n'ai pas eu besoin de grands efforts pour jeter des regards tranquilles des deux côtés. »

A la date où il écrivait cette lettre, Tocqueville était déjà connu et presque célèbre. En 1831, il avait obtenu avec son ami G. de Beaumont, une mission aux Etats-Unis, ayant pour objet une étude du régime pénitentiaire. De 1831 à 1832, il resta un an en Amérique, voyant tout, notant tout, réfléchissant sur tout, avec son fidèle ami, le même qui, après sa mort, éditera ses œuvres complètes. Il publie en 1832 son étude : *Du Régime pénitentiaire aux Etats-Unis*. Mais il va bien au-delà car dès 1835, il publie deux volumes ayant pour titre : *La Démocratie en Amérique*. Il y parle de l'Amérique d'alors, si différente de ce qu'elle est devenue sous nos yeux, comme d'une énigme pleine de promesses. Royer-Collard, un pontife, déclare au sujet de cet ouvrage que rien de semblable n'a paru depuis Montesquieu. Tocqueville est décoré, il est élu en 1838 membre de l'Académie des Sciences morales, en 1839 député de la Manche, et, après la publication des deux derniers volumes de son ouvrage, à l'Académie française, en 1841, à 36 ans ! Il faut reconnaître cependant que les 2 derniers volumes furent loin de recueillir le même chaleureux accueil que les deux premiers. Ils ne sont pas moins remarquables, certes, mais plus rébarbatifs, plus chargés de réflexions et de pensées, alors que les premiers se montraient pleins de vie et de fraîcheur, avec les impressions rapportées d'Amérique. Achevons de rappeler la carrière de l'auteur. Il sera ministre des Affaires étrangères, du 2 juin au 31 otobre 1849. Lors du coup d'Etat de 1851, il est emprisonné à Vincennes et, après sa libération, il voyage en Italie et en Allemagne, préparant son grand ouvrage de 1856 : *L'Ancien Régime et la Révolution*, le plus célèbre de ses écrits. Ses lettres cependant le révèlent désabusé, désenchanté. Le régime du Second Empire va contre toutes ses tendances personnelles. Il est, par ailleurs, atteint de la poitrine et il va chercher la santé à Cannes, où il meurt le 16 avril 1859.

Venons-en maintenant à ses dons de prophète. A la veille de la révolution de juillet le 6 mai 1830, il avait écrit :

« Se mettre au-dessus de la Charte, c'est vouloir infailliblement se faire précipiter du trône. »

On a touché au cens électoral, au début de la nouvelle monarchie, celle de Juillet, et il écrit :

« Lorsqu'un peuple commence à toucher au cens électoral, on peut prévoir qu'il arrivera, dans un délai plus ou moins long, à le faire disparaître complètement. »

Même note, quelques années plus tard :

« Je suis fermement de cette opinion que la révolution démocratique dont nous sommes témoins est un fait irrésistible, contre lequel il ne serait ni désirable, ni sage de lutter. »

C'est le temps où se déploie la révolution industrielle. Il en voit tout de suite les abus et comme conséquence les luttes de classes :

« L'aristocratie manufacturière que nous voyons, écrit-il, s'élever sous nos yeux, est une des plus dures qui aient paru sur la terre. »

Cette pensée entre en lui avec force. Son esprit de justice humaine s'en révolte. Et le 27 janvier 1848, il prononce, à la Chambre, son fameux discours où il fait prévoir la Révolution sociale :

« N'écoutez-vous pas ce qui se dit chaque jour, dans leur sein (des classes ouvrières) ? N'entendez-vous par qu'on y répète sans cesse que tout ce qui se trouve au-dessus d'elles est incapable et indigne de les gouverner ? que la division des biens faite dès à présent dans le monde est injuste ? que la propriété repose sur des bases qui ne sont pas équitables ? Et ne croyez-vous pas que quand de telles opinions prennent racine, qu'elles se répandent d'une manière presque générale, quand elles descendent profondément dans les masses, elles doivent amener tôt ou tard, je ne sais quand, je ne sais comment, mais qu'elles doivent amener tôt ou tard les révolutions les plus redoutables ?... Telle est,

MM., ma conviction profonde ; je crois que *nous nous endormons*, à l'heure qu'il est, *sur un volcan*, j'en suis profondément convaincu. »

Naturellement ces paroles soulèvent des protestations, et provoquent des « mouvements divers ». Mais un mois plus tard, la Révolution de février éclatait et balayait le trône... Sans doute l'avènement de la dictature avec le coup d'Etat de 1851, puis l'avènement de l'Empire, un an plus tard, sont dans la ligne même de ses prévisions. Il avait toujours dit que le danger de la démocratie, c'est l'impuissance et par suite l'appel au pouvoir personnel.

Ayant repris ses études historiques, il écrit à Bunsen, le 2 janvier 1853 :

« Je m'applique en ce moment à étudier les circonstances qui ont accompagné les débuts de notre révolution, car *il n'y en a qu'une qui dure encore et qui n'est pas près de finir.* »

A cette date, c'est pour lui un espoir. Il voit que l'Empire ne peut durer, qu'il devra évoluer vers des libertés plus grandes ou périr. De fait, il évoluera et périra ensuite.

Mais ce n'est pas seulement au sujet de la France que Tocqueville prophétise. Il avait dit de l'Amérique :

« Il arrivera un temps où l'on pourra voir dans l'Amérique du Nord 150 millions d'hommes, égaux entre eux. Tout le reste est douteux, mais cela est certain. »

Et regardant à l'est, après avoir parlé de l'ouest, il vaticine de nouveau avec une précisions rare :

« Il y a aujourd'hui sur la terre, deux grands peuples qui, partis de points différents, semblent s'avancer vers le même but : *ce sont les Russes et les Anglo-Américains.* Tous deux ont grandi dans l'obscurité, et tandis que les regards des hommes étaient occupés ailleurs, ils se sont placés tout à coup au premier rang des nations, et le monde a appris presque en même temps leur naissance et leur grandeur. »

Mais ce qu'il y a de plus frappant, c'est que Tocqueville donne les raisons de ce qui va se produire, car il ajoute aussitôt :

« Tous les autres peuples paraissent avoir atteint à peu près les limites qu'a tracées la nature, et n'avoir plus qu'à conserver ; mais eux sont en croissance. La Russie est de toutes les nations de l'Ancien Monde, celle dont la population augmente le plus rapidement... Pour atteindre son but (l'Américain) s'en repose sur l'intérêt personnel, et laisse agir sans les diriger, la force et la raison des individus... Le Russe concentre en quelque sorte dans un homme toute la puissance de la société. *L'un a pour principal moyen d'action la liberté, l'autre la servitude.* Leur point de départ est différent, leurs voies sont diverses ; néanmoins, chacun d'eux semble appelé, par un dessein secret de la Providence, à tenir un jour dans ses mains les destinées de la moitié du monde. »

N'est-ce pas une prophétie très caractérisée et qui se vérifie sous nos yeux ? Tocqueville voyait fort bien aussi que de très grandes puissances, comme la Grande-Bretagne et la France, ne pouvaient plus grandir que par la conquête coloniale, mais *que le régime colonial n'aurait qu'un temps.* Il l'a vu pour notre Algérie ; il l'a vu surtout pour l'Orient, et il écrivait, en 1858, après le double soulèvement de la Kabylie d'une part et des Cipayes, en Inde, d'autre part :

« Il y a longtemps que je pense qu'au fond de tout ce qui se passe de ce côté de l'Orient, il y a un fait nouveau et général : *une réaction universelle contre la race européenne.* Cette réaction sera-t-elle assez forte pour triompher ? J'espère que non. Je crois qu'on nous a laissé prendre trop d'avance. Mais qu'elle se produise partout et soit la cause commune de mille effets divers, que nous voyons, de cela je ne doute point. »

En voilà assez pour nous convaincre de la profondeur de vues d'un Tocqueville. Il a bien mérité la réputation qui s'attache à son nom et qui n'a cessé de grandir devant la postérité.

VII
Le soulèvement tibétain

Celui qui, de nos jours, serait tenté d'imiter Tocqueville dans les prévisions d'avenir pourrait-il ne pas voir que le plus gros nuage qui monte à l'horizon sur l'univers terrestre, apparaît dans le ciel de la Chine ? Il est un drame qui occupe les esprits au moment où ceci est écrit, c'est le drame du Tibet. Que se passe-t-il sur « le Toit du monde » ? C'est ce que le P. Maurice Quéguiner, dont l'article est daté du 10 avril 1959, essaie de nous dire, dans les *Etudes* de mai, sous le titre : « *Le soulèvement tibétain* ».

Après l'occupation de la Chine entière, les communistes entendirent bien devenir les maîtres aussi du Tibet. Mais ils rencontrèrent des résistances, si bien que le 23 mai 1951, une délégation du gouvernement de Pékin signait avec un groupe de dirigeants tibétains, un accord précis. La Chine assumait les relations extérieures et la défense du Tibet, mais s'engageait à respecter son autonomie interne, ses structures sociales, ses libertés religieuses, l'administration de ses monastères. Pékin s'entendit ensuite avec Nehru, au sujet de la situation nouvelle ainsi créée au Tibet. En avril 1956, fut créé le Comité préparatoire de la région autonome du Tibet, avec le Dalaï-Lama, comme président, et le Panchen-Lama, comme premier vice-président. Ce Comité comptait, en outre, 51 membres choisis chez les fonctionnaires chinois d'une part et parmi les notables tibétains d'autre part. Le pouvoir se trouvait, en fait, entre les mains du général Chang-Kuo-Hua, commandant de l'armée chinoise au Tibet. Dans les calculs du gouvernement chinois, il s'agissait de faire « évoluer » le Tibet, et naturellement cela voulait dire l'assimiler au régime marxiste existant en Chine. Il croyait pouvoir compter pour cela sur le Panchen-Lama, et sur les 2.000 enfants et jeunes gens tibétains emmenés en Chine pour y être dûment endoctrinés. De plus, tous les moyens habituels de propagande : radio, cinéma, théâtre, presse, étaient utilisés à fond pour faire sortir le Tibet de sa « stagnation ». Or, il se révéla dans tout le pays, sauf dans les cercles restreints formés en Chine, une résistance sourde mais invincible. La masse du peuple se tint à l'écart. Dès 1956, la rébellion éclatait dans les régions du Yangtsé supérieur. Les réformes agraires, les impôts établis sur les lamaseries, la taille sur les récoltes et le bétail créèrent un état d'exaspération indicible. De l'est — côté chinois — on se réfugiait vers l'ouest. Les Chinois accusèrent, comme toujours, l'*esprit féodal* et les *impé-*

rialistes ! Pourtant, à Pékin, des voix s'élevaient pour recommander la prudence. Un fonctionnaire tibétain gagné à la Chine put annoncer dans le *Quotidien du Peuple*, du 23 mars 1957 :

« Mao-tsé-Toung vient de donner l'ordre que les réformes du Tibet ne soient pas introduites durant la période du second Plan quinquennal (1958-1962) ; leur introduction, ou leur suspension, pendant la période du troisième Plan quinquennal, devra dépendre des désirs du peuple. »

Le 22 avril suivant, le général Chang-Kuo-Hua déclarait que les conditions d'application des réformes souhaitables ne paraissaient pas suffisamment évidentes. Il ajoutait toutefois que le Tibet, s'il voulait atteindre un haut développement politique, culturel et économique, devait « prendre la voie du socialisme ». Et on mettait en outre le public tibétain en garde « contre les menées subversives des éléments impérialistes et les activités rebelles des séparatistes dirigées contre la Patrie. »

Pékin donc temporisait. Mais en même temps, se développait son plan : coloniser le Tibet, au moyen d'un afflux massif de Chinois. On a pu parler de 4 à 5 millions. Par là, on affamait tout le pays, nullement préparé à nourrir tant de monde. Les Khampas, exaspérés, se mirent en rébellion ouverte dans l'été de 1958, après la confiscation de leurs commerces et de leurs terres. Ils attaquèrent à leur tour. Les routes de Chine au Tibet furent coupées. Des coups de mains tentés sur les petites villes mirent en alerte l'armée chinoise d'occupation. Les caches d'armes des grandes lamaseries fournirent des moyens d'action aux guerillas.

Sur ces entrefaites, les Chinois avaient décrété la division du Tibet en trois zones : le Tibet central sous le contrôle du Dalaï-Lama ; le Tibet occidental, sous le Panchen-Lama ; le Tibet oriental, pays des Khampas révoltés, sous l'autorité chinoise.

En face de telles décisions, dès février 1959, le cabinet tibétain se réunissait pour discuter de la situation. Le 12 mars, ce même cabinet, répondant à l'appel du Dalaï - Lama, proclamait l'indépendance tibétaine. La masse du peuple, les Khampas en révolte, les moines unissaient leurs forces pour chasser les Chinois. Mais ceux - ci mettaient en œuvre leurs unités motorisées, leur aviation, leur artillerie. Bientôt, la révolte était écrasée dans le sang. Le Palais d'été du Dalaï-Lama et plusieurs monastères étaient réduits en cendres. Mais le Dalaï-Lama avait réussi à s'enfuir, accompagné de quatre ministres et de plusieurs centaines de maquisards. Par des routes impossibles et en dépit des puissants moyens d'action lancés à sa poursuite par Pékin, il est parvenu à se réfugier en Inde. Ses partisans restent maîtres d'un tiers du Tibet, et il est à la tête d'un gouvernement provisoire, qui lutte désespérément contre l'envahisseur. Les affirmations de la Chine affectant de dire que le Dalaï-Lama a été enlevé de force par les rebelles, n'ont trompé personne. Le Dalaï-Lama s'est chargé, du reste, de les réfuter.

« Il est difficile de dresser pour le moment le bilan, même provisoire, de ce soulèvement. Dans l'immédiat, les patriotes tibétains ont subi une défaite ; mais, outre que la rébellion est désormais implantée d'une manière définitive au Tibet, l'hypocrisie de la Chine communiste est exposée aux yeux du monde entier et l'Inde est sommée de porter sur cette affaire un jugement pratique dont les conséquences peuvent être très graves. »

Il est acquis pour tout l'univers que la Chine communiste a failli à ses engagements. Elle fait au Tibet du colonialisme, et le pire qui soit. Les yeux des masses indiennes, orientales, africaines, qu'elle cherchait à séduire, vont se dessiller. Les bûchers gigantesques où la Chine brûle par milliers des cadavres de moines, de paysans, de nomades qui ne demandaient que la paix, font penser au drame de la Hongrie. Si la Russie reste éclaboussé par celui-ci, la Chine populaire ne l'est pas moins qu'elle par le drame du Tibet.

Mais l'homme du monde le plus déchiré par ces événements, c'est Nehru. Il a toujours affecté de se poser en médiateur, en homme sage, parmi les fous de l'univers, distribuant les blâmes et les éloges du haut de sa clairvoyante neutralité. C'était toujours lui qui proposait l'admission à l'O.N.U. de la Chine communiste... Il n'est pas moins déconsidéré que les dirigeants chinois, dans cette affaire et il ne manque pas de socialistes indiens pour le sommer de se montrer moins servile envers la Chine. De son côté, la Chine lui reproche avec violence l'accueil qu'il a fait au Dalaï-Lama. Récemment, un député l'interpellant sur les concentrations militaires chinoises aux frontières de l'Inde, il s'est borné à dire :

« Je ne pense pas que la Chine veuille nous faire la guerre ; mais si cela se produisait, nous saurions nous défendre : que vous dire de plus ? »

D'autre part, il affirme que sa sympathie va aux Tibétains, mais qu'il veut poursuivre une politique d'amitié avec la Chine. C'est ce qu'on appelle « ménager la chèvre et le chou » — sans jeu de mot.

Cette affaire du Tibet n'est pas terminée. Elle fait penser au grain de sable qui se mit dans la vessie de Cromwell, et qui changea le cours de l'histoire.

VIII
Krouchtchew et l'abbé Kneipp

Je mets à cette section de ma Causerie un titre qui va paraître baroque à plus d'un lecteur. Qu'est-ce que le dictateur moscovite peut bien avoir à faire avec le bon curé bavarois que fut l'abbé Sébastien Kneipp ? Il paraît que la nouvelle a circulé à Bonn, en mars dernier, que le chef du parti communiste russe, qui souffre de troubles circulatoires et qui ne peut venir — on devine pourquoi — faire une cure à Bad-Wörishofen, s'est procuré, par l'ambassade russe en Allemagne fédérale, toute une bibliothèque sur les méthodes thérapeutiques inventées par l'abbé Kneipp. C'est ce que nous apprend Sandro Cederle, dans l'*Osservatore della Domenica* du 22 mars 1959, sous le titre (en italien) : *Sébastien Kneipp, un « Grand » du peuple allemand* [3].

Kneipp était né le 17 mai 1821, à Stefansried en Bavière et il devait mourir curé de Bad-Wöris-

[3] Nous avons déjà rencontré cette originale figure de prêtre (cf. *Ami*, 1956, p. 562-63).

hofen, le 17 juin 1897. Il dirigeait cette paroisse depuis 31 ans, et ce fut là qu'il créa la méthode d'hydrothérapie, qui a pris son nom, et lui a donné un tel renom que, récemment, un film a été tourné en Allemagne sous le titre : *Sébastien Kneipp, une grande Vie*. Enfin, le buste de Kneipp figure à Ratisbonne, dans la galerie des grands hommes allemands, surpris sans doute de se trouver en compagnie de Frédéric Barberousse, Albert Dürer, Théphraste Paracelse, Charles-Quint (*aussi*), Frédéric Schiller, Beethoven, Gœthe, etc.

Il faut dire que la station de traitements par la méthode Kneipp, à Bad-Wörishofen, attire encore de nos jours, 40.000 curistes, venant parfois des pays les plus lointains. La cité compte 7.000 habitants et elle est ornée d'une magnifique statue en bronze de son curé, qu'elle regarde comme sa gloire.

Sébastien Kneipp était le fils d'un très pauvre tisserand, qui avait beaucoup de peine à élever sa nombreuse famille. Quand l'aîné de la famille — Sébastien précisément — parla de se faire prêtre, on n'avait pas les moyens de lui faire faire ses études. Il travailla au foyer paternel, jusqu'au jour où l'on n'eut plus besoin de ses bras. Son curé lui fit apprendre le latin. Pour la philosophie et la théologie, il étudia à Dillingen. La santé du jeune homme avait souffert à la fois des privations et du surmenage provoqué par les études. Le médecin avait parlé de tuberculose. C'est ce qui poussa le brave garçon à s'occuper un peu de médecine. Un jour, à Munich, dans une bibliothèque, il rencontra un ouvrage du Dr Siegmund Hahn, en allemand, intitulé : *De la puissance thérapeutique de l'eau fraîche*. Kneipp fut conquis par ce livre. L'idée d'endurcir son corps, d'activer la circulation de son sang, s'empara de lui. Il pratiqua à la lettre les conseils de Hahn. Enveloppements de draps humides, douches froides, bains glacés, il essaya tout sur lui-même. Chaque soir, il descendait au Danube, pour y prendre son bain, en plein hiver, comme en été. Le traitement se montra efficace. A trente ans, il se sentit pleinement rétabli. Toute trace de maladie pulmonaire avait disparu. Nommé curé de Bad-Wörishofen, en 1866, à l'âge de 45 ans, il fut avant tout le « bon pasteur » pour ses paroissiens. Mais les connaissances qu'il croyait posséder et que dénotent ses livres, lui permirent de soigner aussi bien les corps que les âmes. Il propagea activement ses idées sur l'activité bienfaisante de l'eau fraîche, pour ranimer les énergies latentes de l'organisme. Les malades affluèrent. Le curé devenait le *Wasserdoktor* : le « Docteur de l'eau ». Ses méthodes étaient rudes : les ablutions d'eau froide étaient à la base de tout. Et il se montrait sévère pour ceux qui hésitaient à pratiquer ses ordonnances. Il ne cessait de flageller de ses réprimandes le « ramolissement » des hommes de notre temps ! Ce qui est sûr, c'est qu'il obtenait des résultats inattendus : il guérissait des tuberculeux, des rachitiques, des infirmes, voire même des colériques.

Mais quoi, dira-t-on, les médecins officiels laissèrent donc ce vulgaire « guérisseur » faire de la médecine illégale ? Evidemment non. D'autant plus qu'avant Lumière, qui a tant critiqué la médecine officielle, il ne se gênait pas pour en dire tout le mal possible, pour traiter les médecins de charlatans dont le métier était de sucer l'argent des malades, en leur appliquant trop souvent ce qu'il appelait des « emplâtres nuisibles ». Il fut poursuivi devant les tribunaux, mais en face des guérisons accomplies, il fut pleinement absous.

La « Cure Kneipp » devint à la mode. On vit des princes, des princesses, des hommes illustres, se mettre sous sa direction, tout comme de nos jours Krouchtchew, dit-on, veut bénéficier de son expérience exceptionnelle. Le baron de Rotschild vint de Paris, en train spécial, se faire soigner à Wörishofen, et l'archiduc Joseph d'Autriche, guéri par lui d'une douloureuse sciatique, le considéra désormais comme un frère. L'un de ses aphorismes était :

« Je vous dit la vérité : tout ce qui est guérissable, peut se guérir par l'eau. »

Il admettait, évidemment, qu'il existe des maux incurables. Il mourra lui-même, à 76 ans, d'un cancer à l'estomac, que ses méthodes ne lui avaient pas permis de guérir.

Autre maxime de Kneipp :

« Les remèdes les plus naturels et les plus efficaces sont l'eau et les herbes des champs. De l'eau, il y en a partout, des herbes un peu moins. On manque surtout de fleurs, depuis qu'il est de mode de les mettre sur les chapeaux des dames ! »

On voit que le brave curé avait aussi de l'humour, mais du plus facile. Dans sa méthode *l'arrosoir* jouait un rôle de premier plan. On conserve jalousement, au musée de Wörishofen, celui dont il se servait et qui le rendit célèbre. De fait, la partie principale de son traitement consistait en douches à l'arrosoir sur les parties charnues, sur les genoux, les bras, les côtés, sur tout le corps. Mais tout cela graduellement et à intervalles réglés. A côté de ces applications d'eau fraîche, il recommandait les promenades matinales, pieds nus, dans la rosée des prés, le sport, la gymnastique, le régime végétarien. L'homme de notre temps, disait-il, reste trop longtemps assis. Le ramassage des champignons dans les bois ou des escargots dans les buissons était tout à fait dans ses principes. Il n'hésitait pas à recommander à ses malades de fendre du bois une heure par jour. A Wörishofen, actuellement, c'est le maître de gymnastique qui est le grand directeur du traitement à la Kneipp. Ce maître a maintenant 82 ans, mais il est agile et alerte comme un homme de trente ans !... Ajoutons que la ville est à 600 m. d'altitude, dans un site ravissant, qu'elle comporte des excursions et promenades nombreuses : le régime végétarien, les massages, s'ajoutant à tout ce que nous avons dit, font partie de la cure.

Ne terminons pas cette notice sans signaler que le pape Léon XIII voulut voir le curé Kneipp. La première audience eut lieu le 21 février 1894. Le pape le reçut avec bonté, le fit asseoir dans un fauteuil, le consulta sur sa santé. Kneipp avait coutume de faire ses diagnostics par un examen des lobes de l'oreille. Il examina donc les oreilles du pape, puis il dit à l'interprète :

« Faites savoir à Sa Sainteté, qu'elle est dans de bonnes conditions de santé. »

Et comme le pape lui demandait combien il lui donnait encore d'années à vivre, Kneipp répondit :

« A moins qu'il ne survienne quelque cas imprévu — ce que les médecins appellent une maladie aiguë — le pape peut vivre encore de 6 à 9 ans. »

En fait, Léon XIII vécut encore 9 ans. La première audience avait duré 45 minutes. Mais le pape voulut que le bon curé revînt ; il se soumit à son régime alimentaire, comme à ses applications d'eau, et lui donna le titre de *prélat romain :* Mgr Kneipp.

Trois ans après, il mourait, mais d'autre chose.

IX

Bonaparte vu par un Anglais en 1802

Dans la *Revue de l'Institut Napoléon,* d'avril 1959, on trouve une savoureuse description du premier Consul par un Anglais. L'article est de Pierre Schommer, Conservateur des Musées nationaux. Il a pour titre : *Le Premier Consul vu par un Anglais en* 1802.

La paix d'Amiens venait d'être signée. Il se produisit aussitôt ce que nous appelons, à l'anglaise, un *rush,* pour venir sur le continent. Et ce que les Anglais venaient voir avant tout, c'était l'homme extraordinaire qui gouvernait la France et qui passait dès lors pour une sorte de dieu de la guerre. Du printemps à l'automne de 1802, il n'y eut pas moins de 15.000 curieux à traverser la Manche, avec femme, enfants, équipages, et jusqu'à une meute. On voulait voir Bonaparte, Talleyrand, les ruines de la Bastille, la France enfin ! Nous avons à ce sujet des témoignages imprimés de plusieurs d'entre eux, notamment, en anglais, *Journal d'une partie de plaisir à Paris au mois d'août* 1802 par sir John Dean Paul, ou *L'Etranger en France* de sir John Carr, etc. Ici, il s'agit d'une lettre écrite par John Leslie Foster à sa sœur Harriet, comtesse de Salis, le 6 avril 1802. Cette lettre a été communiquée, il n'y a que 2 ans, au général Lecomte, commandant de l'Ecole supérieure de Guerre, par un officier stagiaire britannique.

John Leslie Foster y parle surtout de Bonaparte, qu'il désigne à sa sœur, par ce mot : « votre protégé ». Déjà cela fait voir combien Bonaparte était populaire, auprès de certains Anglais. Le jeune homme avait une lettre d'introduction auprès de « Buonaparte ». La veille de son audience, il fut reçu par Talleyrand, dont il dit :

« Je ne m'arrêterai pas à vous parler de l'évêque renégat d'Autun. Il ne le mérite pas. Il suffit de dire qu'il fut pompeux, maladroit, impoli. L'écarlate et l'argent dont il était habillé ne le faisaient apparaître qu'à son plus grand désavantage. Sa personne est aussi tordue que ses principes et son visage, malheureusement pour sa beauté, une image fidèle de son cœur.

Bonaparte, ah ! c'est autre chose. D'abord, il faut savoir ceci :

« Le 15 de chaque mois français, le Premier Consul passe en revue dans la cour des Tuileries la garde consulaire, qui est une sélection de 5.000 ou 6.000 hommes, provenant de toutes les armées de France, équipés d'une façon si coûteuse et avec une magnificence qui ne fut jamais auparavant, je le suppose, prodiguée pour un si grand nombre de soldats. Après cela, il donne une réception pour les généraux français, officiers et ministres d'Etat, et, ensuite, pour les ambassadeurs étrangers et plusieurs étrangers qui ont été présentés. L'étiquette d'une cour et la tenue sont strictement observées, et tout le monde est d'accord pour admettre que la splendeur de la cour des Tuileries est beaucoup plus grande que ne le fut jamais celle de la vieille cour de France. »

L'austérité révolutionnaire n'empêchait pas Bonaparte de voir grand et beau... Donc, notre jeune homme est admis à la parade du 5 avril 1802. Par erreur, au lieu d'être placé dans la salle des Ambassadeurs, on l'introduit dans celle des généraux, ce qui lui donne le plaisir, dit-il, de voir le Premier Consul deux heures de plus. Celui-ci arrive à midi, et traverse la salle pour se rendre à la parade — que nous appelons une revue, maintenant. Elle va durer une heure.

« Buonaparte, monté sur un noble cheval blanc, et entouré de ses aides de camp et généraux, en formait la plus belle partie. A 1 heure, il revint dans la salle des généraux. Il parla presque à chacun des assistants, avec une grâce dont je vous parlerai tout à l'heure. »

A 2 heures, Bonaparte change de costume et reçoit les étrangers. Notre Anglais s'empresse de se mettre dans leurs rangs. Tous les ambassadeurs étaient là. Il y avait aussi vingt Anglais, dont de très hauts personnages. Le plus brillant était l'ambassadeur Demidoff, un noble russe, qui portait sur la poitrine un solitaire évalué 30.000 livres — soit au moins 90 millions de nos francs.

Mais ce qui nous intéresse, comme la sœur du jeune homme, c'est lui. Comment est-il ? Tout autre qu'on ne pense et qu'on ne dit :

« Je veux d'abord vous dire ce qu'il n'est pas. En premier lieu, il est différent de toute autre personne du monde, et, en second lieu, il est absolument différent de toute peinture, gravure ou buste que l'on a pu faire de lui. Je ne peux pas dire pourquoi tant d'artistes ont si entièrement échoué, mais si nous pouvons en juger par le passé, la postérité n'aura aucune idée du visage de Buonaparte ; si la peinture a échoué, les mots ne peuvent réussir. »

Nous voilà fixés : nul ne saura jamais ce que fut Bonaparte, à cette date, dans l'éclat de sa jeunesse, de son prestige, de sa puissance de conquête et de séduction. Et pourtant notre jeune Anglais essaie de le décrire :

« Il a environ 5 pieds, 7 pouces... » — Avant d'aller plus loin, étonnons-nous : cela ferait, en mesures anglaises 1 m. 68. et sûrement Bonaparte était plus petit que cela. Notre Anglais est tellement médusé qu'il le voit plus grand que nature ! Mais continuons : « Il est bâti délicatement et gracieusement. Ses cheveux sont châtain-foncé, longs et plats, son teint uni, pâle et jaune, ses yeux gris, mais très vivants, ses sourcils châtain-clair, minces et saillants. Tous ses traits, en particulier sa bouche et son nez, sont fins, anguleux et expressifs au-delà de toute description. Expressifs par quoi ? Non pas par rien de farouche, comme les gravures le représentent, encore moins par quoi que ce soit de méchant, pas plus qu'il n'a quelque chose de cet œil dont le froncement fait trembler le monde. La véritable expression de son visage est une mélancolie agréable, qui, lorsqu'il parle, se fond dans le plus agréable et le plus gracieux sourire que vous puissiez concevoir. »

Mais tout cela n'est que le dehors, que l'extérieur. L'Anglais enchaîne aussitôt :

« A ceci on doit ajouter l'apparence d'une pensée profonde et intense, mais par-dessus toute l'expression prédominante, une apparence de calme et de tranquille résolution et d'intrépidité que rien d'humain ne peut altérer. »

Et lorsqu'il parle, son langage ne dément pas ses traits. « Sa conversation est la plus raffinée que j'aie jamais connue », affirme ce témoin. Il assure que ceux qui ont voyagé n'ont jamais rien vu de semblable nulle part, et que l'histoire même n'offre rien de pareil.

« Il a plus de dignité sans affectation que je pouvais le concevoir chez un homme. Sa conversation est la plus courtoise et la plus engageante que vous puissiez concevoir, aidée par les plus grand fonds de conversation mondaine que je suppose que jamais personne ait possédé. Il parle sans hâte, mais très facilement, avec une emphase particulière et d'une voix assez basse. Pendant qu'il parle ses traits sont encore plus expressifs que ses paroles. »

Sûrement, dans tout cela il n'y a pas trace de flatterie ; Foster écrit à sa sœur, il n'a aucune raison de majorer ses impressions. On a vu à quel point il sait se montrer dur à l'égard de Talleyrand, mais il est évident qu'il a été conquis, comme beaucoup d'autres, par Bonaparte. Ajoutons que Foster, alors jeune, fit ensuite une très belle carrière dans son pays. Son père était évêque anglican de Clogher (Irlande). Il fit du droit, devint conseiller du roi, secrétaire local du Chancelier de l'Echiquier, député aux Communes. Il épousa Lætitia, fille cadette de James Fitzgerald. Et quand il mourra en 1842, il aura le titre de baron de l'Echiquier.

Il est grand dommage que l'on ne possède pas les autres lettres qu'il écrivit de Paris, en 1802. Son témoignage est tout de même de ceux qui comptent !

X

Le franc lourd

De Bonaparte, premier Consul, on passe comme naturellement au « franc de germinal », qu'il institua en 1803, et que M. Pinay essaie de reconstituer par son « franc lourd ». C'est M. F. Legueu qui fait le rapprochement, dans la *Revue de Paris* de mai 1959, sous le titre : *Le nouveau franc.*

L'idée du franc lourd avait été suggérée dès 1947, par M. Truptil. M. François Piétri en avait repris le projet en 1952. Les raisons qu'il en donnait n'ont rien perdu de leur force, bien au contraire et même elles sont devenues péremptoires, mais ce qui manquait c'était « l'ambiance politique, voire constitutionnelle ».

On sait que le principal expert appelé à mettre au point les mesures financières qui s'imposaient en France, si l'on voulait éviter la catastrophe à laquelle une certaine politique nous avait acculés, fut M. Jacques Rueff, qui a réagi avec force, presque avec violence, à la radio, contre les critiques opposées contre son programme de restauration. Dans ce programme, on pouvait lire le paragraphe suivant :

« Il est essentiel que la nouvelle parité soit tenue pour définitive. Le Comité considère que l'établissement d'un franc lourd, par suppression de deux zéros dans les prix et dans les stipulations en francs, donnerait à l'opinion le sentiment que l'équilibre monétaire est durablement établi sur sa nouvelle base. »

Ce qu'on proposait donc était d'ordre psychologique. Nous avions trop de millionnaires en France, mais des millionnaires en francs « légers ». Il fallait revenir à plus de modestie, plus de solidité, plus de vérité. Effectivement, le *Journal Officiel* du 28 décembre 1958 a entériné le projet de M. Rueff et créé le franc lourd, qui est déjà entré en compte, à l'Office des changes, sans que rien ne soit changé dans les habitudes des Français. Notre article estime que le nouveau franc est comparable à celui de Bonaparte, qui datait du 17 germinal an XI - 7 avril 1803. Rappelons que ce franc-là valait 0,3225 d'or à 900 millièmes. Celui que nous avons maintenant ne vaut plus que 0,2. Mais comme notre franc léger ne vaut que 0,002 d'or à 900 millièmes, le nouveau franc vaut 100 fois plus, et se situe à un peu plus de la moitié du franc de germinal, alors que le franc-Poincaré qui nous fit entrer dans la longue chaîne des dévaluations, n'en valait que le quart. Nous remontons donc, au point de vue monétaire.

Au lendemain des dévaluations affolantes de la Révolution, Bonaparte avait pris une mesure de toute première importance. Il fallait un pouvoir fort, un pouvoir ayant du prestige, ayant de la suite, pour réussir une opération de ce genre, et il a fallu, sous nos yeux, un pouvoir de même genre, pour la renouveler. Ce fut un général qui opéra en germinal an XI. C'est encore un général qui opère actuellement. Que les historiens se penchent sur cette coïncidence et disent ce qu'ils en pensent.

Et pourtant, un politicien, nommé Ramette, croyait pouvoir vanter les assignats, en 1796, en ces termes :

« Les Assignats ont fait la Révolution ; ils ont amené la destruction des ordres et des privilèges ; ils ont renversé le trône et fondé la République. »

Il disait une partie de la vérité, mais une partie seulement. Mirabeau aussi, au début de la Révolution, aimait à dire : *Bienheureux déficit !* C'était le déficit qui avait provoqué la réunion des Etats-Généraux. Mais si le déficit ou l'inflation sont excellents pour détruire, ils sont moins aptes à construire. Aucun Etat ne se peut concevoir en dehors de l'ordre. « La monnaie est un fondement irremplaçable. »

En créant un nouveau franc, la Ve République atteste que l'un de ses buts, celui qui conditionne tous les autres, c'est le rétablissement de la monnaie. Le franc lourd n'a pas seulement à produire son effet de choc. Il a d'autres avantages au dedans et au dehors. Au dedans, dans la comptabilité, il fera disparaître toute une escorte de zéros encombrants et fallacieux. Au dehors, il supprimera un décalage funeste. Notre monnaie était humiliée en face des monnaies voisines. Elle donnait ainsi des signes de consomption, qui semblaient annoncer sa fin. Les chiffres astronomiques de nos budgets n'étaient pas, tant s'en faut, un signe de bonne santé économique. Dans le public, on avait déjà réagi.

« La suppression de cette queue de zéros, dit notre article... est dans les mœurs. Un billet de 1000 francs se nomme, dans certains milieux, un « ticket ». Un million s'appelle une « brique », ou une « unité ». Dans les boutiques, dans les foires, les zéros sautent depuis longtemps. Le boucher annonce sa cliente à la caisse en mettant la virgule, dans l'addition, à la place où elle sera légalement demain. »

Les Français se souviennent de ce qui arriva en Allemagne, au temps de l'inflation, après 1920.

« J'étais alors, dit M. Legueu, attaché financier à Berlin, et mes explications, mes avertissements trouvaient peu d'audience. Un beau dimanche, à la messe où le corps diplomatique avait accoutumé de se rendre, dans la ravissante église toute ronde de Sainte-Edwige, le sacristain, adaptant trop bien sa conduite à la conjoncture, s'avisa de faire la quête au moyen d'un vaste panier de blanchisseuse, qu'il tenait à deux mains sur son bedon. Je le vis se remplir de coupures de 100.000, de 500.000 marks, aussi mirobolantes que dénuées de valeur. Des boutons de culotte eussent fait bien davantage. Mais, par une conséquence foudroyante, le plus inattentif des diplomates — on en trouvait encore à cette époque — se fit une idée précise de la débâcle du mark. »[4]

Lorsque le franc de germinal fut adopté, le représentant Crétet s'écria, non sans emphase :

« Je puis prédire que l'Europe sera forcée d'adopter ce système sublime. »

Les faits lui donnèrent raison. Le système métrique, dont la monnaie n'était qu'un élément, fut peu à peu adopté un peu partout, sauf — naturellement — en Angleterre, si traditionnaliste, et avec lui le Code civil et beaucoup d'autres idées napoléoniennes.

En ce qui concerne le passage du « franc léger » au « franc lourd », on pouvait craindre quelque piège de la fiscalité. Mais le gouvernement a tout fait pour calmer les appréhensions. Il prétend même que le passage se fera sans qu'on s'en aperçoive, ou presque. En ce cas, ne parlons pas d'un effet de choc ! Mais il semble bien que tout de même l'apparition des pièces de monnaies nouvelles, voire des billets nouveaux, fera quelque sensation. L'article cite — pour plaisanter, je pense — ce mot d'un bon curé qui aurait dit : « Nous laissons les chaises à 5 francs, mais avec la monnaie nouvelle, elles seront à deux sous ! » Ses paroissiens s'aperçurent-ils qu'il en doublait le prix ? C'est justement ce que l'on veut éviter !

XI

Une soutenance en Sorbonne sur Libermann

Pour clore cette Causerie, j'ai grand plaisir à signaler une brillante soutenance de thèse, en Sorbonne, sur un sujet religieux. Il s'agit de la soutenance de M. l'abbé Pierre BLANCHARD, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, sur le sujet suivant : *L'Expérience religieuse et la Doctrine du vénérable François-Marie-Paul Libermann*, 1802-1852.

Cela se passait le samedi 25 avril dernier. Le jury, présidé par M. Henri Gouhier, comprenait MM. Jean Guitton, Duprout, Tapié, Ricard. Après une séance de 5 h. et demie, de 13 h. 30 à 19 h., le candidat fut proclamé docteur ès-lettres avec la mention « très honorable ».

On aimera à trouver ici quelques détails sur l'auteur des thèses, sur leur contenu, sur la soutenance elle-même.

M. l'abbé Pierre Blanchard est né en 1912, à Besançon. Il fut ordonné prêtre en 1938, et il est professeur aux Facultés catholiques de Lyon depuis 1947. Il y enseigne les importantes et délicates matières suivantes : Psychologie, Esthétique, et Philosophie générale en Propédeutique. Le nouveau docteur ès-lettres était déjà docteur en théologie de la Faculté catholique de théologie de Lyon, depuis 1944, avec une thèse (non publiée) sur *La signification trinitaire de l'expérience mystique de S. Jean de la Croix*, — et aussi docteur en philosophie de la Faculté de Philosophie de l'Institut catholique de Paris, depuis 1952, avec une thèse sur *L'Attention dans la Philosophie de Malebranche*, qui fut admise *cum maxima laude*. Dans l'intervalle, en 1945, il avait présenté avec succès, à la Faculté de Grenoble, une étude en vue du diplôme d'Etudes supérieures de philosophie, intitulée : *Mysticisme et Libération*.

J'ai sous les yeux les deux thèses pour le doctorat ès-lettres[5]. Elles forment un tout. La thèse principale a pour objet : *Les Fondements de l'Expérience, la structure et la synthèse de la Spiritualité du Vén. Libermann*. La thèse complémentaire, ne disons pas accessoire, car elle est aussi importante que la première, aura pour titre : *La personnalité et l'action du P. Libermann*.

On sait que le P. Libermann fut le fondateur d'une Congrégation missionnaire placée sous le patronage du Cœur Immaculée de Marie (1841), mais qui fusionna, en 1848, avec la Congrégation du Saint-Esprit. Il fut le premier supérieur général de la nouvelle Société qu'il dirigea jusqu'à sa mort prématurée, le 2 février 1852. Il n'avait pas tout à fait 50 ans révolus.

Si l'on pouvait croire au hasard, on dirait que ce fut par lui que l'abbé Blanchard fut aiguillé vers la vie de Libermann. Disons plutôt, qu'il a été conduit là par la Providence. Il ne cache pas que ses thèses sont devenues pour lui une « vie nouvelle ». Préparé comme il l'était par ses études antérieures, il eut la surprise heureuse de rencontrer en Libermann un grand méconnu, une âme d'élite, un esprit génial en son genre, un maître de la vie spirituelle.

Après avoir exposé, au seuil de ses thèses, comment il a été amené à étudier Libermann et comment il entend traiter son grand sujet, il fait cette proclamation qui revêt une véritable solennité, dont nous nous faisons volontiers l'écho :

« Avant d'introduire le lecteur à ces analyses, nous ne craignons pas de déclarer que François-Marie-Paul

[4] Nous n'en sommes pas arrivés en France à la corbeille à linge, mais il y a longtemps que la corbeille à gâteaux a remplacé le plateau ou l'aumônière brodée de velours rouge et d'or. Nous la verrons peut-être reparaître avec le franc lourd.

[5] Ces thèses sont ronéotypées, mais elles seront publiées, en deux volumes, par Desclée de Brouwer. Nous aurons sûrement à y revenir avec plus de détail, lors de cette publication qui ne saurait tarder.

Libermann est l'un des maîtres les plus incontestables de la psychologie religieuse, l'un des témoins les plus sûrs du Dieu vivant et de la vie de la grâce, enfin le prophète du seul universalisme dont l'efficacité est garantie : celui de l'esprit et de l'amour dans l'espérance de Dieu. Ce représentant authentique du peuple d'Israël et ce serviteur héroïque de l'Eglise qui a accompli la vérité dans la lettre et l'esprit, qui a vécu et la Loi et la Grâce, indique aux hommes qui cheminent dans le désert de ce monde « la terre promise de l'union divine »[6].

Essayons maintenant de donner une idée de la soutenance du 25 avril. Elle se tint à l'ampithéâtre Quinet, à la Sorbonne. Salle comble ; au premier rang de l'assistance on pouvait voir le T.R.P. Griffin, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, entouré des membres de son Conseil, le R. P. Provincial de France, le représentant de Mgr l'archevêque de Besançon, diocèse auquel appartient toujours l'abbé Blanchard. Ce représentant n'était autre que Mgr Touvet, secrétaire particulier du cardinal Feltin. Les Facultés catholiques de Lyon étaient présentes en la personne de Mgr Gardette, recteur, et en celle de Mgr Jolivet, doyen de la Faculté de Philosophie. Il y avait aussi nombre d'autres professeurs, de religieux, sulpiciens, eudistes et autres. Enfin, la famille du Vénérable figurait en la personne de son petit-neveu, le contrôleur-général Libermann.

On sait comment se passent les soutenances. Le candidat présente d'abord ses thèses et ses conclusions. C'est à peu près la seule occasion qui lui est offerte d'exposer sa pensée. Les membres du jury lui feront bien des compliments, puis des critiques, mais c'est tout juste s'il pourra placer un mot, même pour répondre à ces dernières. Il y a bien plutôt une sorte de tournoi d'éloquence et de science entre les maîtres éminents qui composent le jury.

Le climat général du débat fut extrêmement sympathique. Il est assez rare qu'en Sorbonne on ait une occasion semblable pour faire de la haute spiritualité. En fait, seuls MM. Jean Guitton et Ricard entrèrent à fond dans le grand sujet. Leurs interventions furent l'une et l'autre remarquables par la vigueur de l'approbation et l'excellence des jugements. Les trois autres membres du jury restèrent davantage à l'extérieur des vastes problèmes de psychologie religieuse qui se trouvaient proposés. M. Guitton, dès l'abord, se plut à souligner que le candidat avait fait une œuvre décisive sur le P. Libermann, pas assez connu jusque-là. « C'est une œuvre, dit-il très justement, où vous avez engagé votre vie... Vous avez fait tout ce qu'il était humainement possible de faire... » Puis il fit l'éloge de l'harmonie entre la forme et le fond, entre l'analyse et la synthèse, dans le travail du candidat. C'est solide et c'est équilibré. Il semble que M. Guitton ait été particulièrement satisfait des notes de psychologie juive, et aussi de l'étude exhaustive des rapports entre les crises épileptiques du P. Libermann et ses progrès dans la vie spirituelle.

M. Tapié, dans un langage parfois vibrant, se limita aux aspects historiques des thèses, qui n'étaient cependant que des thèses philosophiques. M. Duprout, avec moins de force mais non moins de précision, traita des sources du sujet et de l'absence d'une édition critique des œuvres de Libermann. M. Gouhier, président de thèse, situa l'œuvre actuelle du candidat dans l'ensemble de ses publications antérieures : *Sainteté aujourd'hui, — Jacob et l'Ange, — L'Attention à Dieu selon Malebranche.* Enfin, M. Ricard, d'une voix un peu faible, dit des choses extrêmement pénétrantes sur la Vocation sacerdotale et sur la Pastorale universelle. Il constata, lui aussi, le parfait équilibre des positions admises par M. Blanchard, dans le domaine de la psychologie religieuse et de la pastorale missionnaire.

Il ne nous reste que peu de place pour préciser la manière dont M. Blanchard envisage la spiritualité de son héros : *il est le maître de la passivité,* ce qui ne veut pas dire de l'*inertie* en face de Dieu, mais de la totale *disponibilité,* de la *réceptivité* constante et toujours adorante de l'âme, qui est néant, en face d'un Dieu qui est *Amour !*

Tout cela mérite quelque développement que nous espérons donner un jour ! Au nouveau docteur, nous offrons dès maintenant, nos très vives et sincères félicitations.

L. CRISTIANI.

[6] Ces derniers mots sont de S. Jean de la Croix, dans *Montée du Carmel,* I, 11.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Mgr Francis TROCHU. — **Les amitiés du Curé d'Ars.** — (16,5 × 23), 340 p., 2.100 fr. — Paris, Apostolat de la Presse, 1959.

Depuis qu'il a consacré à la biographie du saint Curé d'Ars ses deux thèses de doctorat ès-lettres, Mgr Trochu a multiplié les études de détail. Dans ce nouveau volume, il s'attache à retrouver et à présenter les personnes qui, à Dardilly, à Ecully, aux Noës, à Ars, etc. ont été en relations avec Jean-Marie Vianney : celles qui l'ont secondé dans ses études ou son apostolat, celles qui l'ont aidé dans ses constructions, ses œuvres, etc. Ainsi apparaissent, parmi les plus connues, Catherine Lassagne, Jeanne-Marie Chanay, le comte des Garets, le confesseur du saint Curé, et bien d'autres. L'A. utilise la correspondance du saint, les souvenirs écrits de plusieurs de ces témoins ou correspondants, des traditions orales, des archives. Le tout est groupé en 34 chapitres ; ils permettront au pèlerin d'Ars de connaître l'origine et l'importance d'une foule d'objets ou de monuments : humbles détails qui achèvent de préciser la qualité surnaturelle de l'âme du saint Curé et de ses amis d'ici-bas.

Dr Alain ASSAILLY. — **M. Vianney, curé d'Ars. Médium... ou médiateur ?** — 224 p. (15 × 20), 750 fr. — Productions de Paris (9, rue Lincoln-VIII[e]), 1959.

Dans ce livre le Saint est étudié par « un médecin spécialiste de la psychophysiologie » ; son but est d'empêcher qu'on ne « confonde le cas du curé d'Ars avec les états psychophysiologiques anormaux étudiés par la médecine et la parapsychologie ». Ainsi s'exprime M. J. Daujat dans la préface.

L'auteur lui-même énumère d'abord : 1° les maladies que le curé d'Ars subit pendant sa vie : 2° il analyse sa psychologie naturelle et religieuse ; 3° il se demande : Etait-il voyant ? ou 4° magicien ? ou 5° médium spirite ? Sa conclusion peut être condensée dans ces quelques lignes (p. 203) : M. Dufour, missionnaire de Belley, demandait un jour à M. Vianney « ce qu'il pensait d'une personne qui semblait prise de rage à la vue d'un prêtre ou d'un Crucifix. Il répondit : Il y a là un peu de nerfs, un peu de folie et un peu de Grappin. — Qui ne sent (ajoute le Dr A.), dans un tel jugement, la marque de la sagesse et de la vérité ? »

Par la nature des nombreux faits anormaux cités par l'auteur pour les confronter avec le merveilleux qui abonde dans la vie du saint curé, cet ouvrage ne convient pas aux tempéraments trop crédules et trop influençables ; par la technicité des termes employés, il risque de rebuter le grand public. Mais il faut le conseiller sans hésitation à ceux que leur éducation ou leurs études portent à juger légèrement les faits surprenants qui sont légion dans la vie de saint J.-M. Vianney ; pour aider ces pauvres myopes à voir plus clair et plus loin, nos confrères eux aussi, trouveront ici des renseignements nombreux et précis avec les distinctions indispensables en matière si délicate.

R. GILBERT. — **La très simple histoire du Curé d'Ars.** — 94 p. (12 × 18,5), 300 fr. — Lyon et Paris, Vitte, 1959.

Le titre de l'ouvrage est exact : c'est une histoire très simple, racontée en termes intelligibles à tous, groupant des faits et des paroles, sans les commenter, car ils suffisent par eux-mêmes à provoquer la réflexion.

On donnera donc cet ouvrage à tous ceux qui ignorent, ou qui ont oublié, ce qui s'est passé à Ars : pèlerins, fidèles des paroisses, mais aussi « esprits forts » ou qui se croient tels, et surtout aux enfants auxquels il est merveilleusement adapté et chez qui il est bien capable d'éveiller l'attention sur le sacerdoce, sur la vie religieuse, et sur la véritable sainteté, qui, elle aussi, est chose « très simple » à concevoir et demande une générosité héroïque, tout simplement, à quiconque veut y atteindre.

Le Saint Curé d'Ars. — Numéro spécial de « Prêtres diocésains », 61 p. (13,5 × 21,5), 150 fr. — Paris, Union Apostolique (26, rue de l'Université - VIIe), 1959.

Neuf auteurs ont collaboré à ce numéro, qui s'ouvre par le discours de S. S. Jean XXIII du 11 mars 1959 sur « S. J.-M. Vianney, modèle des prêtres diocésains ». Les sujets traités ensuite portent sur la spiritualité sacerdotale, les problèmes propres au clergé diocésain, les études, la pastorale. On revit, dans ces pages, la plupart des épisodes de l'existence du saint et l'on entend ses lumineux enseignements.

G. MIGNOT. — **La vocation surnaturelle. Sa nature.** — 8 p. (13,5 × 20,5). — Grand Séminaire Bourges, 1959.

Le Supérieur du Grand Séminaire de Bourges résume parfaitement, dans ces pages, tout ce qu'il importe aux parents, aux éducateurs et aux grands séminaristes eux-mêmes, de savoir sur la vraie nature de la vocation sacerdotale. Nous ne résumerons pas ce résumé ; mais nous le recommandons vivement.

Pour se le procurer s'adresser à l'auteur.

Mgr V. Enrique TARANCON. — **El sacerdote y el mundo de hoy.** — 275 p. (12 × 19), 50 ptas. — Salamanca, Edit. Sigueme (apartado 332), 1959.

L'auteur est évêque de Solsona (Catalogne) et secrétaire de l'épiscopat espagnol. *L'Ami* (1956, p. 730) a recensé deux de ses Lettres pastorales (1955 et 1956) réunies en un seul volume (320 p.) ; il y examinait les conditions à réaliser pour atteindre à une vraie vie chrétienne et pour s'inspirer d'une spiritualité authentique ; il y donnait déjà d'utiles conseils à ses prêtres. Mais le contact permanent avec les problèmes qui se posent dans son diocèse l'a conduit à étudier le problème essentiel, celui de la *vie* et de l'*activité* des prêtres, et à proposer un enseignement et des directives pour orienter les bonnes volontés. Pour l'anniversaire de sa consécration épiscopale, il vient de publier une Lettre Pastorale sur le prêtre diocésain.

Le sacerdoce est en soi immuable, par sa nature, par la sainteté et les vertus qu'il exige, par les devoirs du ministère pastoral. Mais le prêtre, lui, doit adapter aux conditions d'un monde sans cesse en évolution, sa vie personnelle, l'organisation de sa paroisse, les exercices du culte, la prédication ; il doit tenir compte des problèmes économiques et temporels et, pour agir efficacement sur ces nouveaux terrains d'apostolat, faire appel à la collaboration des laïcs. Sur tous ces points, l'auteur entre dans les détails les plus circonstanciés, dénonce les dangers et multiplie les encouragements.

L'ouvrage, très bien présenté, porte le n° 1 d'une nouvelle collection «Hinneni ». Ce mot hébreu correspond à l'*Ecce ego* du jeune Samuel que Dieu appelait (I Sam., III, 4) et à l'offre généreuse qu'Isaïe faisait de sa personne pour que Dieu en dispose à son gré (Is., VI, 8). Souhaitons le plus franc succès à une initiative, qui a su choisir une devise si parfaitement sacerdotale et qu'inaugure un livre de si haute valeur.

Joseph DENAIS, député honoraire. — **Un Apôtre de la Liberté : Jacques Piou.** — In-8 de 276 p. — Editions La Nef de Paris, 1959.

Ce qui donne un surcroît d'intérêt aux monographies bien faites, c'est la lumière qu'elles apportent aux grands faits de l'histoire. La vie de Jacques Piou est de celles qui éclairent l'histoire religieuse de France. Il fut un vaillant lutteur. Le récit que nous offre M. Joseph Denais est vivant et parfaitement informé. Il suffit de citer les titres de chapitres, pour se rendre compte de l'importance des événements.

Jacques Piou naquit à Angers, le 6 août 1838. Son père, originaire de Saint-Etienne, était magistrat. Son fils fut avocat et commença sa carrière, comme tel, à Toulouse. En 1885, il devient député. A cette date, il est monarchiste. Mais il comprend très vite à quel point il est nécessaire pour un chrétien de se placer dans le cadre des institutions légales, pour pouvoir défendre les grandes libertés menacées par les forces anticléricales. On le voit donc entrer nettement dans le mouvement dit du « ralliement ». On sait à quel point ce mouvement fut discuté. Il le fut à droite par les monarchistes, et à gauche par les « républicains » qui entendaient ce nom de République bien plus comme une philosophie que comme un régime politique. Nous avons vécu durant quarante ou cinquante ans sur cette équivoque. Jacques Piou s'est fait le champion des libertés religieuses dans le cadre de la République. En 1901, il fonde l'*Action libérale*, qui se trouvera très vite aux prises avec le combisme, c'est-à-dire avec la sombre philosophie dont nous parlons et qui prétendit accaparer la République. Si la cause que défendait Piou fut momentanément vaincue, son courage, son éloquence, son exemple n'ont pas été inutiles.

Ce fut sûrement une noble figure et qui méritait d'être mis en ce beau relief. Il mourut le 12 mai 1932 à l'âge de 94 ans.

Titres des chapitres : I. Une vocation politique qui se cherche. — II. Le ralliement (1885-1893). — III. Vers l'Action libérale. — IV. L'Action libérale : le Départ. — V. L'Action libérale aux prises avec le combisme. — VI. La Séparation. — VII. Les luttes intérieures. — VIII. Derniers sursauts des oppositions catholiques. — IX. Vers la Guerre (1911-1914). — X. La guerre. — XI. Le Retraite et Conclusion.

François PIETRI. — **L'Espagne du Siècle d'Or.** — In-8 de 340 p., 1900 fr. — Paris, Fayard, 1959.

Ce volume admirablement présenté est consacré à la plus belle période de l'histoire espagnole, celle qui va de la prise de Grenade, en 1492, au traité des Pyrénées en 1659. L'Espagne, alors, fut, de l'aveu de tous, à la tête des peuples. Elle eut les meilleurs hommes d'Etat, les meilleurs généraux, les meilleurs théologiens, artistes, mystiques, littérateurs. M. François Piétri, qui connaît bien son Espagne retrace avec un art remarquable cette magnifique période. Il rend justice à des hommes parfois quelque peu méconnus. Il ne marchande pas son enthousiasme à la nation qui n'a pas seulement produit Charles-Quint, Philippe II, et autres souverains, mais un Ximénès, un Gonsalve de Cordoue, un don Juan d'Autriche, et dans un ordre tout différent une Thérèse d'Avila, un Jean de la Croix, ou, dans un ordre tout autre encore, un Velasquez, ou un Cervantès, etc.

D'un bout à l'autre du volume on est conquis par la clarté et la chaleur de l'exposition. Il semble toutefois que M. Piétri, si « ferré » en tout ce qui regarde la politique ou l'art profane, soit un peu moins sûr quand il touche à la théologie.

C'est peu de chose, mais on est bien obligé de relever les quelques erreurs suivantes : P. 188, on nous dit que Melchior Cano mourut à 36 ans, or, né en 1509 et non en 1523, il mourut en 1560, à 51 ans, 8 mois et 25 jours. Mais voici plus grave : p. 211, on dit que Molina avait une tendance opposée à celle d'Ockham. Or, le grand adversaire de Molina ne fut pas Ockham, mais Bannez, dominicain, grand chef d'école alors, et représentant du thomisme accentué. Ce Bannez ne figure pas dans la liste des grands théologiens espagnols, donnée p. 323, il devrait s'y trouver avec les dates suivantes : 1528-1604.

Mais ce ne sont là que vétilles, dans un volume aussi intéressant que bien édité.

---

1. E. CHAVAZ. — **Catholicisme romain et Protestantisme.** — In-8 de 155 p., 600 fr. — Paris, Casterman.
2. Louis LEAHY, S. J. — **Où est l'Eglise ?** — In-16 de 113 p., 1 doll. — Editions Bellarmin, 8100, Bard Saint-Laurent. Montréal-11 (Canada).

Ces deux volumes sont inspirés de la même pensée. Il s'agit de dialogues entre protestants et catholiques. On sait que ces dialogues se déploient, actuellement, et c'est fort heureux, dans un climat de courtoise discussion. L'œcuménisme a eu ce premier résultat : rapprocher les cœurs, faire désirer de part et d'autre plus de compréhension, et en tout cas beaucoup de charité mutuelle.

Cela dit, les deux volumes sont assez différents.

1. — Celui de M. E. Chavaz, un curé de Genève, veut être un calme exposé de la pensée catholique en face des critiques de M. Leenhardt, professeur à Genève, mais se plaçant au point de vue protestant.

L'une des plus importantes questions traitées est celle de la collaboration de l'homme avec Dieu. M. Leenhardt est d'avis que le catholicisme ne fait pas à Dieu la part qui lui revient, car il enseigne que l'homme coopère à son salut, que la liberté collabore avec la grâce. Dieu ne fait donc pas tout. C'est renier Dieu que de faire une part à l'humain dans l'œuvre du salut. M. Chavaz répond à cette objection traditionnelle chez les calvinistes, en disant qu'il ne faut pas renier l'homme non plus, puisque Dieu l'a créé libre. Il me semble qu'on pouvait aller plus loin. La thèse calviniste du salut par Dieu seul ne se comprend que dans le cadre du dogme affreux de la prédestination au sens calviniste. Du moment que les calvinistes d'aujourd'hui rejettent le prédestinatianisme à la Calvin, ils ne peuvent plus conserver le dogme du salut par Dieu seul. Pourquoi ? Parce qu'on ne comprend plus, si Dieu sauve seul, qu'il ne sauve pas tout le monde. L'enfer devient impossible, dès qu'on supprime la possibilité du *oui* et du *non* de la part de l'homme.

M. E. Chavaz expose avec une grande clarté la pensée catholique. Et il évite le danger d'irénisme à tout prix, qui est celui de l'œcuménisme actuel.

2. — Le P. Leahy, S. J., dans son vigoureux petit volume, répond, lui, à une brochure du pasteur protestant Arthur G. Reynolds, intitulée (en anglais) : *Quelle est la différence ?* Il s'agit de la différence entre un protestant et un catholique. M. Reynolds, naturellement, tirait à lui la couverture, pour parler familièrement. Le P. Leahy va droit au fait essentiel : qu'a voulu le Christ, à qui a-t-il confié le dépôt de sa doctrine ? A un livre, la Bible ? Pas du tout. Mais à une Eglise, institution permanente et infaillible. Et le P. le prouve avec une force invincible. C'est clair, c'est précis, c'est irréfutable, sans cesser, pour autant, d'être, comme nous l'avons dit, très irénique !

Léon BAUDRY. — **Lexique philosophique de Guillaume d'Ockham.** Etudes des notions fondamentales. — 300 p. (16,5 × 25), 2000 fr. — Paris, Lethielleux, 1958.

L'auteur a publié depuis 1926 de nombreuses études sur Ockham († vers 1349), considéré à bon droit comme le fondateur de l'école nominaliste. Le présent lexique a été établi à la suite d'une sérieuse étude des ouvrages du maître, édités ou manuscrits. La détermination du sens des termes philosophiques est faite par les définitions mêmes, données çà et là par le vieil auteur, et à défaut par une analyse des contextes dans lesquels ce vocabulaire est employé.

Comme tout dictionnaire, ce *Lexique* pourra être complété ou amendé, ainsi que M. Baudry nous en avertit lui-même avec modestie. Mais dès maintenant, l'on peut dire qu'aucun travail sérieux ne pourra être fait sur les doctrines du nominalisme en général, et celles d'Ockham en particulier, sans s'appuyer sur ce travail sans précédent.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 2 junii 1959

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)